**Cadre de mémoire technique lot 1 relatif à la maintenance et l’évolution de l’infrastructure DMR » (Digital Mobile Radio) existante**

**Intitulé de la consultation** A**chat concernant la solution DMR (Digital Mobile Radio) du Secrétariat général du Ministère de l’Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique (MEFSIN). Lot1 : Maintenance et évolution de l’infrastructure DMR existante.**

**Procédure de passation Appel d'offres ouvert**

**1ERE PARTIE : INFORMATIONS NECESSAIRES POUR L’EXECUTION DES PRESTATIONS**

**Nom et coordonnées de l’entreprise :**

**CONTACT COMMERCIAL**

Nom / prénom / service

Courriel :

Téléphone / Fax :

**CONTACT ADMINISTRATIF**

Nom / prénom / service

Courriel :

Téléphone / Fax :

**2ème PARTIE : INFORMATIONS DESTINEES A L’ANALYSE DE L’OFFRE DU CANDIDAT**

La conformité et la qualité technique de l’offre sont analysées au regard du mémoire technique du soumissionnaire, établi conformément au présent cadre de mémoire technique.

L’offre technique devra décrire de la façon la plus exhaustive qui soit, les modalités d’exécution des prestations (notamment les équipes dédiées à la réalisation des prestations, l’organisation et la méthodologie envisagée, le système rondiers proposé, les modalités de chiffrement, la démarche environnementale adoptée dans le cadre de l’exécution des prestations).

**Concernant le chiffrement des communications**

Le candidat précise le type de chiffrement proposé et les performances de celui-ci.

Le candidat doit pouvoir fournir une solution de chiffrement renforcé de type AES 256 bits. Il précise les moyens nécessaires à ajouter à la solution pour rendre de type de chiffrement opérationnel.

Le candidat précise enfin les niveaux de cette sécurisation, avec terminal, canal radioélectrique et un mode opératoire de conduite à tenir en cas de compromission.

**Concernant le système rondier hors Bercy :**

Conformément au CCTP, le candidat fournit un dispositif permettant de « décharger » le tour de ronde horodaté que l’agent réalise à partir de son portatif doté de la fonctionnalité « rondier ».

La forme du déchargement (moyen d’impression local ou de tout autre système) doit être détaillée dans le mémoire technique. Le candidat indique également la possibilité ou non d’y adjoindre ou raccorder directement un moyen d’impression local générique de type imprimante et précise en ce cas les caractéristiques techniques à respecter.

**Concernant l’interconnexion des sites en IP :**

Le candidat détaille de manière exhaustive les fonctionnalités apportées par l’interconnexion des sites.

**Concernant la formation :**

Le titulaire doit communiquer dans son offre :

- Le programme de la formation

- La liste des documents remis (support numérique en langue française).

L'intégralité des éléments de réponse doit se trouver dans le mémoire technique et tout renvoi à un autre document doit être strictement identifié de manière précise (nom du document, paragraphe, …).

Il est attendu du candidat une réponse pour chacun des éléments d’appréciation suivants relatifs au **critère 2 - Qualité technique à hauteur de 30 points au regard des trois sous-critères N1, N2 et N3 et au critère 3 environnemental à** **hauteur de 10 points suivants :**

**Critère 2 - Qualité technique noté sur 30 points**

* **Sous critère technique N1 noté (coefficient 1) : capacité à prendre en charge des demandes de commande matérielle.**

| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| --- | --- |
| Un descriptif de la méthodologie envisagée pour la prise en charge des demandes de commande de matériels et la gestion des délais d’approvisionnement et de livraison |  |

**Sous critère technique N2  (coefficient 1) :** Compétences et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations

| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| --- | --- |
| La description de l'équipe dédiée à l’exécution des prestations du marché (postes, compétences, répartition des tâches) à laquelle sera joint des CV type. |  |

* **Sous critère technique N3 (coefficient 1)** : Description de la méthodologie envisagée pour assurer l’exécution et le suivi du marché

| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **CHAMPS A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE : préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère.** |
| --- | --- |
| La description de la méthodologie envisagée pour assurer l’exécution et le suivi du marché (organisation, comitologie, …) |  |

**Critère 3 environnemental noté sur 10 points (coefficient 1)**

|  |  |
| --- | --- |
| **POINTS A DECRIRE DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE** | **Proposition (préciser les numéros/pages des articles du mémoire technique concernés par le thème de l’élément du sous-critère)** |
| **Un descriptif de la gestion des déchets (**Tri sélectif et recyclage) dans le cadre des prestations du marché. |  |
| Démarche environnementale adoptée par le candidat dans le cadre de l’exécution des prestations du marché (performance environnementale des matériels et mesures pour réduire l’empreinte carbone des prestations). |  |

\* : les éléments doivent être directement rattachés à l’exécution des prestations du présent marché. Tout élément de réponse en lien avec la politique générale RSE du candidat ne sera pas valorisé au titre de l’analyse.